

Christelle ne sera pas licenciée !

Au lendemain du Conseil de discipline et du rassemblement de soutien qui a eu lieu au pied de la Tour Incity et qui a rassemblé plus de 300 cheminots, SUD-Rail peut vous annoncer que Christelle ne sera pas licenciée !

La sanction définitive sera connue sous 30 jours après décision du Directeur de Région.

MAIS CHRISTELLE EST ...

... ET RESTERA CHEMINOTE !



Merci à toutes celles et
ceux qui soutiennent Christelle !

